

# Hebdo **Canada**

MISS MORLEY



Volume 3, N° 3

le 15 janvier 1975

Ottawa, Canada.

**Nouvelles garanties concernant la vente d'installations et de techniques nucléaires, 1**

**Corporation pour l'expansion des transports urbains du Canada, 2**

**Grand succès des patineurs canadiens en URSS, 3**

**Visite du premier ministre de G.-B., 3**

**Une année critique pour la fourrure, 3**

**Le Canada ratifie l'Accord sur la conservation de l'ours blanc, 4**

**Le Rapport sur le multiculturalisme, 4**

**Meubles commerciaux primés pour leur conception innovatrice, 5**

**Le commerce extérieur du Canada avec les pays d'Amérique latine, 5**

**Pour la protection du patrimoine national, 5**

**Réclamations envers la République populaire de Chine, 6**

**De meilleurs repas dans les hôpitaux, 6**

## **Nouvelles garanties concernant la vente d'installations et de techniques nucléaires**

*"Le Gouvernement a pris la décision d'exiger des garanties plus strictes en ce qui a trait à la vente à l'étranger de matériaux, d'installations et de techniques nucléaires d'origine canadienne"* a déclaré en fin de décembre à la Chambre des communes le ministre de l'Énergie des Mines et des Ressources, M. Donald S. Macdonald. *"Le Canada, a ajouté le ministre, est plus que jamais conscient qu'il a la responsabilité de s'assurer que les ressources nucléaires canadiennes ne contribueront pas à la prolifération des armes nucléaires."* Voici en résumé les nouvelles garanties que le Gouvernement a proposées à ce sujet et que M. Macdonald a présentées en ces termes:

...Les dispositions qui seront appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique ou au moyen d'autres procédures appropriées et conformes aux exigences du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, viseront toutes les installations et les matériels nucléaires fournis par le Canada pendant la durée de ces installations et ces matériels. Elles porteront sur toutes les installations et les matériels qui utiliseront les techniques canadiennes. Elles porteront sur tous les matériaux nucléaires — uranium, thorium, plutonium, eau lourde — fournis par le Canada et sur toutes les générations futures de matériaux fissiles qui seront produits à partir de ces matériaux ou de leurs résidus. Elles porteront sur tous les matériaux nucléaires, quelle que soit leur origine, qui seront produits ou traités au moyen d'installations fournies par le Canada.

Mais ce qui est encore plus important, toutes ces ententes de garanties comprendront une assurance irrévocable que tous les matériaux, les matériels et les techniques nucléaires fournis par le Canada ne seront pas utilisés pour la fabrication d'un dispositif d'explosion nucléaire, que la mise au point de ce dispositif soit ou non officiellement destinée à des fins pacifiques.

Tous les exportateurs canadiens éventuels de matériaux, de matériels ou de techniques nucléaires sont avisés qu'avant de faire des offres d'approvisionnement, ils doivent s'assurer, auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Commission de contrôle de l'énergie atomi-

que, que les garanties ne s'opposent pas à ces transactions.

...Tout en adoptant les garanties que j'ai décrites en gros, le Canada continuera évidemment à collaborer avec les autres pays exportateurs afin de renforcer le régime international des garanties.

Tout comme les grands programmes de construction prévus pour le Canada, ou déjà en voie d'exécution au pays, les futures exportations de réacteurs CANDU favoriseront l'emploi de façon tangible dans ce secteur de haute technicité qu'est l'industrie nucléaire canadienne.

### **Avantages économiques pour le Canada**

Afin de s'assurer que les Canadiens profiteront des avantages économiques qui résulteront des ventes à l'étranger, le Gouvernement encouragera la vente par le Canada des principaux composants et des services de haute technicité. Pour ce qui est des programmes canadiens relatifs à l'énergie nucléaire, le ministère de l'Industrie et du Commerce, de concert avec mon ministère et avec l'Énergie atomique du Canada Limitée, aura des entretiens avec les gouvernements provinciaux afin d'en venir à une approche concertée, de préférence, pour les matériaux, le matériel et les services canadiens.

L'industrie canadienne du matériel nucléaire est actuellement en mesure de produire les composants des circuits d'approvisionnement en vapeur d'au moins trois réacteurs nucléaires par année. Les besoins du Canada s'établiront en moyenne à quatre cen-

trales par année pendant le reste de la présente décennie, alors que les exportations pourraient nécessiter au moins une autre centrale chaque année. Le secteur privé de l'industrie a déjà engagé ou prévu des immobilisations de près de 100 millions de dollars pour accroître sa capacité de production. La future demande des marchés intérieurs et extérieurs favorisera une expansion plus poussée, qui nécessitera peut-être un autre investissement de 100 millions de dollars par l'industrie.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce étudiera l'opportunité d'accorder à l'industrie une aide sélective au moyen de son programme d'incitations, afin de lui permettre d'accroître sa capacité.

#### Autorisation de vente

Pourvu que soient respectées les conditions imposées à l'exportation de matériel nucléaire, le Gouvernement a autorisé l'Énergie atomique du Canada Limitée à négocier les ventes suivantes:

—Avec l'Argentine, les biens et services pour la partie nucléaire d'une deuxième centrale thermonucléaire de type CANDU de 600 mégawatts. Sans tenir compte de l'inflation, ces biens et services sont évalués à 90 millions de dollars et l'eau lourde à 60 millions de plus.

—Avec l'Iran, les biens et services pour deux tranches thermonucléaires de type CANDU de 100 mégawatts, et possiblement pour deux tranches additionnelles.

—Avec la République de Corée, les biens et services pour un réacteur nucléaire complet.

Encore une fois, pourvu que soient entièrement respectées les conditions imposées et que la capacité du Canada le permettra, le gouvernement a également autorisé l'EACL à négocier ce qui suit:

—Avec le Danemark, la vente de biens et de services pour la partie nucléaire d'une centrale thermonucléaire de type CANDU.

—Avec la Roumanie, des ententes relativement à la délivrance de permis touchant le CANDU-PHW (pressurisation de l'eau lourde), aux services de consultation de l'EACL, à la conception de combustible, la mise au point et la fabrication, la production d'eau lourde et la construction d'usi-

nes, et à des échanges scientifiques et techniques.

—Avec le Royaume-Uni, des ententes relatives à des échanges technologiques touchant le CANDU/SGHWR (PTHWR) et l'approvisionnement en eau lourde (SGHWR: réacteur à l'eau lourde générateur de vapeur; PTHWR: réacteur à l'eau lourde à tube de force).

—Avec la Société italienne Pregettazioni Meccaniche Nucleari, une entente de délivrance de permis pour fournir à l'Italie des tranches de réacteur CANDU.

Le Gouvernement a réaffirmé ses directives de politiques touchant l'enrichissement de l'uranium, telles qu'il les avaient annoncées le 1er août 1973. La participation canadienne à l'enrichissement de l'uranium sera déterminée dans le cadre de ces directives.

Le Canada a pris les décisions que je viens d'énumérer relativement aux conditions en fonction du traité de non-prolifération des armes nucléaires qui est conçu non seulement pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, mais aussi pour assurer que tous les pays pourront bénéficier d'énergie à prix moins élevé.

#### Corporation pour l'expansion des transports urbains du Canada

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie a fait savoir en décembre que le Gouvernement fédéral a demandé aux dix provinces de se joindre à lui pour créer la Corporation pour l'expansion des transports urbains du Canada.

“Je me réjouis de pouvoir faire maintenant cette déclaration après quelques mois de négociations avec l'Ontario et en consultation avec les autres provinces” a déclaré M. Gillespie. “Après avoir rencontré tout d'abord l'honorable Claude Bennett, de l'Ontario, M. Fred Peacock, ministre de l'Industrie de l'Alberta, et par la suite d'autres personnalités, il a été convenu que l'Ontario *Transportation Development Corporation* fournirait la base de la future corporation”.

L'O.T.D.C. possède déjà un personnel très compétent et il accomplit un travail très prometteur, d'un grand intérêt pour le Canada et l'étranger.

Le besoin d'une corporation nationale

est évident. Par exemple, en 1970, les dépenses du Canada en matière de transport ont été supérieures à 15 milliards de dollars, soit environ le sixième du produit national brut. On estime qu'entre 1973 et 1990, cinq milliards seront consacrés aux systèmes de transport urbain.

L'industrie canadienne est en mesure de mettre au point et de fabriquer la plus grande partie du matériel requis; sa technologie dans ce domaine est à la fine pointe du progrès. Les sociétés canadiennes fabriquent présentement des systèmes de freinage et de signalisation, et une bonne variété d'autre matériel.

Il devrait cependant y avoir corrélation entre ces activités, ce qui ouvrirait de nouveaux marchés aux sociétés canadiennes. Si les possibilités de marché, tant au Canada qu'à l'étranger, atteignent l'importance que l'on prévoit, les ventes annuelles de matériel de transport pourraient éventuellement dépasser 650 millions de dollars et fournir continuellement de l'emploi à une main-d'oeuvre spécialisée et non spécialisée, d'après M. Gillespie.

Une solide organisation nationale pourrait évaluer rapidement les besoins en transport urbain. Elle pourrait concevoir les types de transport nécessaires au Canada, en fonction notamment des conditions climatiques.

Il en résulterait une dépendance moindre des techniques étrangères et une plus grande expansion de notre propre industrie.

Le siège de la nouvelle corporation serait à Toronto, a dit M. Gillespie, mais des sociétés de différentes régions pourraient se voir confier la responsabilité de la mise au point et de la fabrication de certains types de matériel.

Les Gouvernements fédéral et provinciaux intéressés seraient propriétaires de la corporation. La corporation, qui détient un capital de 40 millions de dollars, coordonnerait les études des besoins en matière de transport à travers le Canada et recommanderait les meilleurs systèmes. Elle acquerrait, développerait, adapterait et utiliserait des inventions, systèmes, brevets et designs dans ce domaine, et accorderait des licences. Elle vendrait aussi des systèmes et du matériel à travers le monde et entreprendrait d'autres activités essentielles aux meilleurs résultats en matière de transport urbain.

## Grand succès des patineurs canadiens en URSS

La championne canadienne Lynn Nightingale a remporté le championnat dans les épreuves en solo chez les dames lors de la compétition *Moscow News International Figure Skating* tenue au début de décembre. Des concurrents venant de 13 pays ont pris part à cette manifestation sportive organisée par la Fédération du patinage artistique de l'URSS.

La délégation officielle du Canada était composée de Mlle Nightingale et du couple de danseurs Barbara Berezowski et David Porter qui se sont classés cinquièmes. Au mois d'octobre dernier, ce même couple avait remporté la quatrième place lors de la compétition *Skate Canada*.

Outre les concurrents, le Canada était également représenté par Toller Cranston qui n'a patiné qu'au cours d'exhibitions. Cranston, le meilleur patineur au monde dans la catégorie du patinage libre, a remporté la médaille d'or dans cette épreuve lors des championnats mondiaux tenus à Munich en 1974. Ses qualités de patineur sont bien connues à Moscou et le public venu en très grand nombre applaudissait chaleureusement à la mention de son nom. A la fin de son premier spectacle, il fut appelé trois fois et a reçu



Photo: David Leonardi

La patineuse la plus élégante, Barbara Berezowski et son partenaire David Porter.



Photo: Holiday Studio

Lynn Nightingale d'Ottawa (Canada) qui remporta le championnat dans les épreuves en solo chez les dames lors du *Moscow News International Figure Skating*, le mois dernier.

une avalanche de fleurs. Il dut se dérober à la hâte par une porte arrière pour esquiver la foule d'admirateurs venus l'attendre à l'extérieur du stade. Le soir suivant, il fut rappelé sur la glace à quatre reprises.

Mlle Nightingale, qui visitait Moscou pour la première fois, a fait l'objet de nombreux reportages dans la presse soviétique qui lui ont permis de se faire connaître du public. Les spectacles qu'elle a donnés ont soulevé l'enthousiasme et elle s'est mérité de nombreux rappels.

La compétition de Moscou a été en grande partie retransmise à la télévision soviétique et les principaux journaux ont publié des entrevues avec Mlle Nightingale et avec M. Cranston. Mlle Berezowski, nommée *Miss Moscow News*, titre décerné à la patineuse la plus élégante, a aussi eu droit à des reportages et à des photos dans la presse. Elle a joui, avec son partenaire David Porter, d'une très grande popularité chez les spectateurs qui, à un certain moment, se sont mis à huer parce que, d'après eux, les juges n'avaient pas suffisamment bien coté le couple.

Les membres de l'ambassade canadienne à Moscou qui ont assisté à la compétition ont tenté de donner le meilleur appui possible à l'équipe et lui ont offert l'hospitalité.

Cette manifestation, organisée pour la première fois en 1972, est une compétition internationale de catégorie senior pour patineurs en solo, dames ou hommes, ou en couples ainsi que pour danseurs sur glace. Chaque pays participant doit avoir un juge au sein de sa propre équipe.

En 1972, Cathy-Lee Irwin de Toronto a remporté la première place dans les solos chez les dames, et Marian Murray et Glenn Moore, de Vancouver, la quatrième chez les couples. En décembre 1973, Ron Shaver s'est classé deuxième dans les solos chez les hommes tandis que Murray et Moore arrivaient septièmes chez les couples.

## Visite du premier ministre de G.-B.

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Wilson a accepté l'invitation du premier ministre Trudeau de se rendre à Ottawa le 29 janvier.

Venant de Londres par avion, M. Wilson arrivera à Ottawa dimanche matin et les deux chefs de gouvernement auront des conversations au cours d'un déjeuner de travail. M. Wilson partira ensuite pour Washington.

## Une année critique pour la fourrure

La prochaine période de vente des fourrures canadiennes sera critique pour les éleveurs de visons. Cette prévision est celle de M. Andrew Stewart, chef de la Section des animaux à fourrure du ministère fédéral de l'Agriculture.

L'augmentation des coûts de production est l'un des problèmes auxquels font face les éleveurs.

Les éleveurs de visons foncés ou ayant quelques mutations — ces derniers ont des prix plus élevés — pourraient continuer à gagner des revenus correspondant aux niveaux de 1973-1974. Ils ont obtenu en moyenne \$22.45 par peau l'année dernière, ce qui représente une hausse de \$4.15 par rapport à la précédente.

Cependant, il faut plus aux éleveurs de visons pastels pour rester en affaires. Ils ont reçu en moyenne \$17.37 par peau lors de la dernière saison, soit une augmentation de 73¢ par peau. C'est nettement insuffisant pour couvrir la hausse des frais de production: aliments, main-d'oeuvre et cages.

### Le Canada ratifie l'Accord sur la conservation de l'ours blanc

Le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé en décembre la ratification par le Canada d'un Accord international sur la conservation des ours blancs. Il est prévu que l'accord entre en vigueur 90 jours après sa ratification par trois des pays signataires. Le Canada, le Danemark, la Norvège et les États-Unis l'ont signé lors d'une réunion qui s'est tenue à Oslo (Norvège), en novembre 1973. L'URSS a fait de même au mois de février 1974.

L'entente prévoit une plus étroite collaboration entre les pays arctiques quant à la gestion et à l'étude de l'ours blanc qui, dans ses déplacements, franchit les frontières internationales. Elle interdit de plus la chasse dans les eaux internationales car l'animal habite parfois les glaces de pack au large.

Au pays, la gestion des ours blancs relève des provinces et des territoires comme Terre-Neuve, le Québec, l'Ontario, le Manitoba, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, dont l'habitat naturel de l'espèce couvre certaines parties. Ces gouvernements ont consenti à la ratification par le Canada dont une déclaration explique la position du Gouvernement sur la gestion, la recherche et les droits de chasse des autochtones.

Contrairement à celle d'autres pays signataires ou l'espèce est considérée comme menacée d'extinction, la popu-



Maman ourse et ses oursons à Churchill, Manitoba

L'Office national du Film

lation d'ours blancs du Canada est, semble-t-il, en bon état. Par conséquent, la déclaration canadienne insiste sur la gestion de l'espèce plutôt que sur des mesures rigides de protection.

#### Droits de chasse

Le Canada fait reconnaître dans l'entente les droits de chasse des autochtones. Au pays, des contingents de prises pour chaque sous-population d'ours blancs sont attribués aux établissements d'Indiens et d'Inuit. Ces contingents sont déterminés à l'aide de données recueillies par le Comité technique fédéral-provincial de la gestion et de la recherche concernant

l'ours blanc. Dans le cas où l'établissement ne désire pas utiliser tout son contingent, il lui est possible de vendre un permis de chasse pour la partie non utilisée de son propre contingent à des chasseurs non autochtones qui devront cependant chasser avec un guide indigène, en utilisant les méthodes traditionnelles.

L'article IV de l'accord défend l'usage d'aéronefs et de motoneiges pour capturer ou abattre l'ours blanc; selon l'interprétation du Canada, cet article vise à interdire aux chasseurs l'utilisation de ces moyens pour la chasse et non pas à en décourager l'utilisation prudente dans les activités de recherche et de gestion.

### Le Rapport sur le multiculturalisme

Le Conseil consultatif canadien du multiculturalisme recommande au Gouvernement fédéral d'accorder les crédits nécessaires à l'enseignement de langues autres que le français et l'anglais, depuis le niveau pré-scolaire jusqu'à l'université.

Les recommandations du Conseil, fondées sur un rapport intérimaire rédigé à la suite d'une première phase d'études et de travaux, ont été rendues publiques par le président du Conseil, M. Julius Koteles, après que M. John Munro, ministre responsable du multiculturalisme, eut autorisé la diffusion d'un communiqué les résumant.

Dans ses recommandations variées,

le Conseil insiste pour que l'enseignement des langues fasse partie d'un grand programme destiné à aider les groupes d'origine autre que française ou anglaise, à préserver leur langue et à développer leur culture.

Il réaffirme cependant son ferme appui au bilinguisme tel que défini dans la Loi sur les langues officielles et considère que le bilinguisme et le multiculturalisme sont deux réalités complémentaires.

#### Principales recommandations

Parmi d'autres priorités à long terme, le Conseil recommande l'instauration de programmes destinés à assurer les mêmes chances aux Canadiens de toutes origines ethniques et à préserver

le patrimoine multiculturel du Canada.

Parmi les priorités à court terme, on mentionne l'ouverture de centres culturels communautaires, à l'aide de prêts à long terme et à intérêt modique consentis par la Société centrale d'hypothèques et de logements ou en vertu de la Loi nationale sur l'habitation.

Par contre, le Conseil recommande de limiter l'aide aux centres multiculturels aux seuls besoins bien établis.

Le Conseil recommande aussi des tarifs postaux réduits pour tous les journaux communautaires et les publications des minorités ethniques.

Le Conseil recommande enfin que la Société Radio-Canada étende sa programmation à d'autres langues que le français et l'anglais.

### Meubles commerciaux primés pour leur conception innovatrice

Voici quelques-uns des modèles exposés par les fabricants de meubles de l'Ontario et qui ont été primés lors du concours *Trillium Awards*, tenu récemment à Toronto sous l'égide du ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario.

Nommés d'après la fleur emblématique de l'Ontario, les prix marquent les réalisations des sociétés dans les domaines de la commercialisation, de la production et de la conception innovatrice. La remise des prix a été organisée par la Direction générale de la commercialisation intérieure de la Direction du commerce du ministère

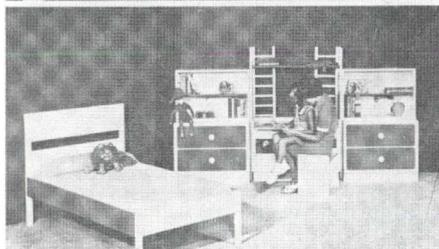


Photo du haut: *Ce mobilier de salle à manger fabriqué par la société Superior Chrome Furniture Ltd. de Toronto a été primé.* Au centre: *Cet ensemble décoratif conçu et produit par la société Maurer Furniture Manufacturing Co. Ltd. de Toronto a remporté un prix.* En bas: *la société Decor Wood Specialties de Weston a également remporté un prix pour cet ensemble de lit pour enfant et de berceau convertissables.*

de l'Industrie et du Tourisme, de concert avec la *Ontario Furniture Manufacturers Association*.

Chacun des neuf gagnants a reçu un trille stylisé en acier inoxydable poli et brossé; ce trille est enchâssé dans une base de granite rose de style géorgien. Les catégories inscrites au concours comprenaient le mobilier pour adultes et pour enfants dans la plupart des pièces de la maison, des tables de fantaisie et des luminaires.

### Le commerce extérieur du Canada avec les pays d'Amérique latine

Au cours des sept premiers mois de 1974, les exportations canadiennes vers l'Amérique latine ont augmenté de 64% pour atteindre 606 millions de dollars.

Les importations ont augmenté de façon encore plus spectaculaire (128%) et se sont chiffrées par 1,077 millions. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation du prix des importations de pétrole brut qui a triplé. Par conséquent, le déficit commercial du Canada avec cette région est passé de 103 millions de dollars au cours des sept premiers mois de 1973 à 471 millions au cours de la période correspondante de 1974. Ce chiffre représente déjà plus du double du déficit de 207 millions enregistré en 1973 pour toute l'année. Au cours des deux années précédentes, on avait enregistré de faibles déficits oscillant entre 30 et 40 millions de dollars qui avaient été précédés d'un excédent de 20 millions en 1970. L'importance relative du commerce canadien avec l'Amérique latine est de l'ordre de 2.5% des exportations et 3.5% des importations canadiennes (chiffres de 1973). Par exemple, le commerce du Brésil avec le Canada représentait moins de 1.5% et moins de 2% respectivement du total des exportations et importations brésiliennes.

Les exportations à destination de l'Amérique latine en 1973 se subdivisaient presque également entre les matières brutes (y compris les animaux vivants et la plupart des matières brutes comestibles et non comestibles), les semi-produits et les produits finis. Toutefois, la part des aliments a augmenté en raison d'une importante augmentation des livraisons de blé (surtout au Brésil) qui ont atteint quel-

que 125 millions de dollars au cours des sept premiers mois de 1974.

Les exportations de semi-produits ont plus que doublé et ont atteint 218 millions de dollars au cours de la période considérée en raison de l'augmentation des exportations de papier journal, de produits chimiques, de métaux et d'autres semi-produits.

Les exportations de produits finis ont augmenté de 14%, dépassant 160 millions de dollars. Cette hausse touche la plupart des exportations de machines, outillage et matériel, à l'exception des exportations de véhicules automobiles et de leurs pièces qui ont diminué de 18 millions de dollars.

Les importations canadiennes de pétrole brut en provenance de l'Amérique latine ont atteint 725 millions de dollars, chiffre qui figure pour les deux tiers de la valeur totale des importations canadiennes en provenance de cette région au cours des sept premiers mois de 1974. Les importations de maïs et de café (les unes et les autres ayant atteint 48 millions), ainsi que les importations de fruits, de sucre et de produits textiles (qui chacune dépassaient 30 millions) étaient d'autres importations considérables.

### Pour la protection du patrimoine national

Le Gouvernement fédéral cherche à protéger le patrimoine national en empêchant que les trésors qui le constituent ne soient dispersés par une exportation incontrôlée. Le secrétaire d'État, M. J. Hugh Faulkner a présenté à la Chambre des communes une loi qui réglementera l'importation et l'exportation de ce genre d'objets, et qui contient des mesures d'encouragement spéciales à l'intention des marchands et des collectionneurs canadiens. Par ce projet le gouvernement propose de réglementer l'exportation des trésors nationaux selon une nomenclature qui établit des catégories d'objets et des limites d'ancienneté et de valeur.

Aucun objet entrant dans une catégorie de la nomenclature, et reconnu de ce fait comme intéressant le patrimoine national, ne pourra quitter le pays sans une licence d'exportation. Les catégories recouvrent tous les biens qui présentent une importance marquée pour le Canada.

## Réclamations envers la République populaire de Chine

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé en décembre que le ministère des Affaires extérieures recueillera dès maintenant tous renseignements ayant trait aux réclamations des Canadiens découlant de la nationalisation ou autre saisie de leurs biens en République populaire de Chine.

Il est important pour les requérants de noter qu'il n'existe pas d'accord entre le Canada et la République populaire de Chine pour entamer des négociations en vue d'un règlement des réclamations, tel qu'a déjà été le cas avec certains autres pays. Par conséquent, le rôle du ministère des Affaires extérieures, ne sera que de transmettre les détails au sujet des réclamations aux autorités chinoises aux fins d'examen et de vérification par les autorités locales.

Les Canadiens qui croient avoir une réclamation contre la République populaire de Chine devraient en soumettre les détails au ministère des Affaires extérieures avant le 30 juin 1975 pour transmission aux autorités chinoises, à défaut de quoi ils risqueraient de voir leurs réclamations écartées.

Sur demande, la Direction des Affaires juridiques du ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2, fournira de plus amples renseignements à ce sujet.

## De meilleurs repas dans les hôpitaux

Depuis que les chercheurs du ministère de l'Agriculture et le personnel de l'hôpital sont entrés en collaboration pour mettre au point un nouveau système de préparation des aliments,

grâce à une subvention du ministère de la Santé et du Bien-être social, les malades de la Station de recherches de Summerland (B.-C.) ne se plaignent plus d'une nourriture insipide et de plats presque toujours froids.

Ont disparu les réchauds et tables chauffantes, en partie à l'origine du piètre régime de ces institutions. Les repas entiers, de la soupe au dessert, sont maintenant préparés dans les cuisines de l'hôpital, puis congelés et réchauffés quelques minutes avant d'être servis aux malades.

Sous la direction de la diététicienne en chef, June Palmer, plus de 100 recettes ont été créées ou modifiées. L'hôpital faisait les recettes et la mise au point des systèmes d'emballage, la congélation et la décongélation, alors que les chercheurs de la Station contrôlaient la saveur et la contamination bactérienne.

Selon J.A. Kitson, spécialiste en transformation des aliments de l'équipe, la haute qualité obtenue dans ces deux domaines permet de dire que la nouvelle méthode apporte un progrès.

On a préparé et congelé des échantillons de repas disposés en plats de 12 portions dans des plateaux en aluminium jetables. On les a ensuite décongelés pendant 48 heures en chambre froide.

Un peu avant l'heure du repas, on les réchauffe dans des fours à convection forcée d'une capacité de 24 portions par 20 minutes. Les essais ont aussi établi que les aliments restant suffisamment chauds 10 minutes après la sortie du four, permettaient au personnel de les servir à température idéale.

Le personnel de la Station de recherches a effectué ces tests pendant deux mois. Les résultats d'ensemble ont été satisfaisants.

D'après M. Kitson qui a participé à ces travaux avec J.F. Bowen, microbiologiste, le nouveau système de distribution permet de conserver la valeur nutritive des aliments, en plus de fournir aux hôpitaux de bons repas d'aspect appétissant. Les pertes en vitamines des légumes ont été beaucoup moindres qu'avec des tables chauffantes.



Habillés en costume d'époque, des étudiants de la faculté de musique de l'Université Queen's jouent des airs sur des instruments Renaissance, dans le cadre des festivités qui ont marqué l'ouverture récente du Hall Harrison-Le Caine. Des fanfares et des chœurs sont venus renforcer l'élan musical de cette cérémonie, pré-

sidée par le chancelier Roland Michener et les invités d'honneur, M. et Mme Hugh Le Caine et M. et Mme Frank Harrison. Le dévoilement de la plaque de dédicace a été accompagné de la fanfare du Queen's Wind Ensemble; un Gloria Patri énergique, interprété par les membres du Queen's Choral Ensemble, a clôturé la fête.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Algunos números de esta publicación parecen también en español bajo el título *Noticario de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.